

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Complément en ligne C1 – Champ de l'article et traitement de la non réponse parentale totale

L'ensemble des jeunes adultes de 18 à 24 ans, population d'intérêt de l'ENRJ, a été conservé dans notre analyse, y compris ceux dont les parents (un seul ou les deux) n'ont pas répondu. Seuls les jeunes orphelins d'un ou de deux parents, ou ceux dont les parents sont inconnus, ont été exclus. Plusieurs raisons nous ont conduit à exclure les jeunes orphelins d'un ou de deux parents. Premièrement, l'entrée dans la vie adulte de ces jeunes est fortement affectée par la perte d'un parent pendant l'enfance : études plus courtes, entrée plus précoce dans la conjugalité et la parentalité, etc. (Blanpain, 2008). Deuxièmement, les parents veufs, généralement des femmes, ont un niveau de vie médian inférieur à la moyenne de la population. Troisièmement, les relations familiales se trouvent également modifiées par cette situation. Selon une enquête réalisée par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et la Fédération d'associations de conjoints survivants (FAVEC), pour trois orphelins sur quatre, la perte de l'un ou de ses parents a eu des conséquences sur ses relations familiales (FAVEC-UNAF, 2011). En particulier, si les relations avec les mères survivantes semblent peu modifiées lorsque l'autre parent décède, celles avec les pères sont en revanche dégradées (Silverstein & Bengtson, 1997). Enfin, l'absence d'un père ou d'une mère conduit généralement d'autres membres de la famille à s'investir davantage dans l'éducation des enfants et vraisemblablement à les aider financièrement. Toutes ces raisons nous ont conduits à exclure ces situations de notre analyse qui ne peuvent être appréhendées qu'indépendamment. Cela représente environ 10 % des jeunes de 18-24 ans, et réduit notre échantillon de 498 individus (tableau C1-I).

Tableau C1-I – Existence des deux parents du jeune adulte

	Nombre d'observations	% pondérés	Effectifs pondérés
Oui et ils vivent ensemble	3 714	66	3 542 000
Oui et ils sont séparés	1 564	25	1 372 000
Non, son père est décédé ou inconnu	356	7	352 000
Non, sa mère est décédée ou inconnue	102	2	88 000
Non, ses parents sont décédés ou inconnus	40	1	30 000
Total	5 776	100	5 385 000

Note : les effectifs pondérés sont arrondis au millier.

Lecture : 66 % des jeunes adultes ont des parents vivants, qui vivent toujours ensemble.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014*. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France.

Une fois exclues du champ d'analyse les familles où l'un ou les deux parents sont décédés ou inconnus, il subsiste 5 278 jeunes pour lesquels on peut disposer en théorie d'informations sur les deux parents. Mais cette information n'est pas toujours disponible. Deux possibilités s'offrent à nous, l'utilisation de la pondération jeunes-parents (au moins un parent répondant) ou le traitement par imputations pour ensuite utiliser la pondération jeunes. Utiliser des imputations plutôt que les pondérations, c'est faire le choix de ne pas uniquement retenir dans nos analyses les jeunes dont au moins l'un des parents a répondu. On peut en effet s'attendre à ce que les relations entre ces jeunes et leurs parents soient vraisemblablement plus satisfaisantes.

Toutefois, ce traitement de l'information incomplète des parents, issue de la non-réponse totale pour l'un ou les deux parents, nécessite de faire une série d'imputations, à l'instar de celle déjà réalisée par l'équipe conceptrice de l'enquête pour identifier la catégorie socioprofessionnelle de l'ensemble des parents, ou le revenu disponible mensuel déclaré par les parents. Nous suivons la même méthodologie pour imputer le diplôme des parents, ainsi que le revenu disponible et le niveau de vie obtenu après la réalisation des appariements sociaux-fiscaux.

Les imputations sont réalisées ici avec la méthode du *hot-deck* à partir d'informations provenant du questionnaire jeune et du questionnaire parent. L'information d'un parent répondant est imputée à un parent non-répondant ayant des caractéristiques proches. Nous faisons quatre hypothèses pour trouver des parents proches :

- différenciation des femmes et des hommes : l'information imputée à un père non-répondant provient d'un père répondant, l'information imputée à une mère non-répondante provient d'une mère répondante ;

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

- reproduction sociale : la situation du jeune est souvent héritée de celle de ces parents. L'information imputée provient d'un parent répondant dont l'enfant possède des caractéristiques semblables au jeune en termes de situation d'activité et de type de formation ;
- homogamie sociale : les parents qui ont été en couple ont souvent des caractéristiques proches. L'information imputée au parent manquant tient compte des caractéristiques de l'autre parent répondant en termes de ressources et de diplôme ;
- le jeune connaît le niveau de vie de ses parents : une question du questionnaire jeune porte sur l'estimation du niveau de vie des parents. Elle est utilisée pour sélectionner les parents donneurs.

Pour le revenu disponible utilisé dans la figure VII et l'ensemble des régressions, les éléments de comparaison avec des sources autres que l'ENRJ ne sont pas évidents. L'enquête *Revenus fiscaux et sociaux* (ERFS) de l'Insee ne permet pas d'identifier les parents de jeunes adultes hors ménages. Par ailleurs, pour les parents séparés dans l'ENRJ, on ne connaît pas la nouvelle situation familiale du parent en cas de non-réponse totale de celui-ci.

Les écarts, compte tenu des difficultés de comparaison, n'apparaissent pas aussi importants. Les parents de jeunes adultes en couple après imputations de la non-réponse totale ont un revenu disponible de 2 % supérieur en moyenne à celui des couples avec enfants dont la personne de référence ou le conjoint a entre 42 et 62 ans dans l'ERFS¹ (tableau C1-II). Pour les parents séparés le revenu disponible est de 12 à 19 % supérieur à celui des ménages isolés dans l'ERFS. Cette différence s'explique par les remises en couple de ces parents. Sur le champ des jeunes dont les deux parents ont répondu au questionnaire², 39 % des pères vivent à nouveau en couple (dans leur logement) et 27 % des mères. En tenant compte de la remise en couple des parents identifiée, les écarts semblent être inférieurs à 10 %.

Tableau C1-II – Revenu disponible en 2014 dans l'ENRJ (après imputations) et dans l'ERFS

	Moyenne	Médiane	1 ^{er} quartile (Q1)	3 ^e quartile (Q3)
<i>ENRJ - Base jeunes adultes</i>				
Parents ensemble	54 370	49 000	35 700	65 130
Père séparé	35 470	32 180	19 260	45 580
Mère séparée	32 440	28 260	19 090	40 700
<i>ERFS – Ménages dont la personne de référence ou le conjoint a entre 42 et 62 ans (proxy des parents)</i>				
Ensemble	39 300	33 290	21 120	49 000
Couple avec enfants (Typmen5 = 4)	53 390	46 770	35 220	62 750
Parents isolés (Typmen5 = 2)	28 650	25 880	18 810	34 350
<i>Écart par rapport à l'ERFS (en %)</i>				
Parents ensemble – Couple (ERFS)	2	5	1	4
Père séparé – Ménage isolé (ERFS)	19	20	2	25
Mère séparée – Ménage isolé (ERFS)	12	8	1	16

Note : les montants sont arrondis à la dizaine.

Lecture : les parents vivant ensemble ont, en moyenne, 54 370 euros de revenu disponible en 2014.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014 ; Insee, *Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France pour l'ENRJ ; ménage dont la personne de référence ou son conjoint a entre 42 et 62 ans (proxy des parents de jeunes adultes).

¹ Voir Grobon et al. (2018).

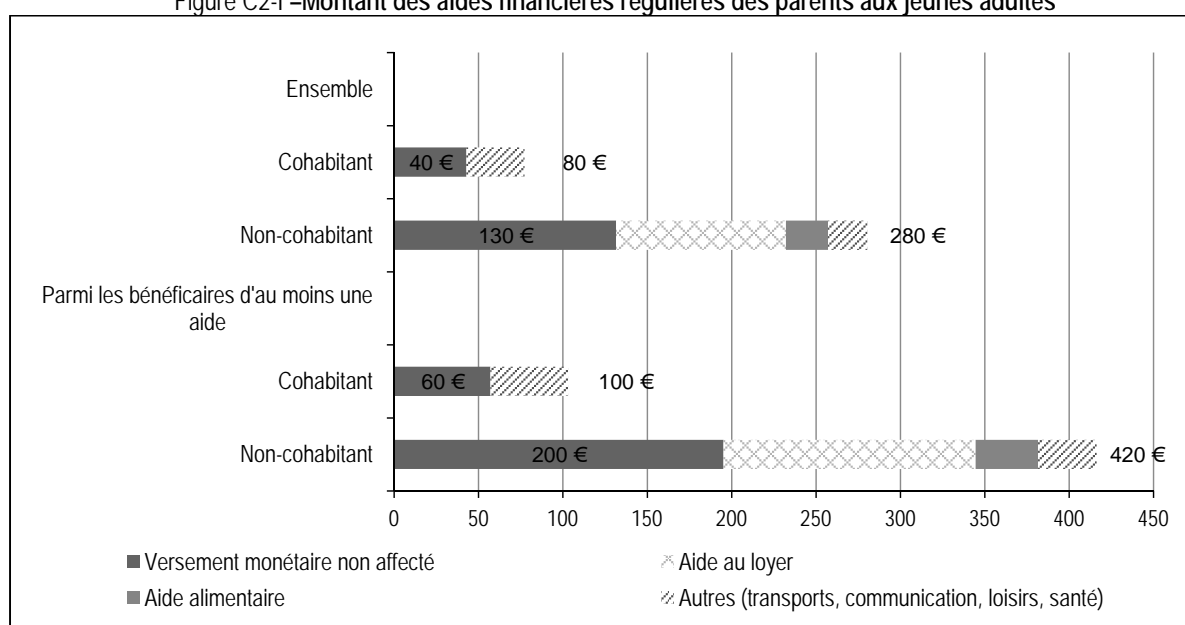
² En utilisant une pondération spécifique permettant de se restreindre à ce champ.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Complément en ligne C2 – Le périmètre de l'aide dans l'ENRJ

Les aides parentales mesurées dans l'ENRJ sont extrêmement nombreuses. D'après des premières estimations, l'ensemble des aides monétaires reçues par les jeunes représenteraient ainsi entre 3.4 milliards et 9.5 milliards d'euros en France selon les hypothèses retenues (notamment si on prend en compte les économies liées au fait de vivre chez ses parents – voir Castell & Grobon, ce numéro). Les aides sont d'abord mesurées, dans l'enquête, par les versements monétaires réguliers. Elles sont ensuite complétées par d'éventuels versements supplémentaires permettant le financement du loyer, de l'alimentation, de l'essence, de l'entretien ou de l'assurance d'un véhicule, des billets ou abonnements de transports en commun, des abonnements téléphoniques ou Internet, etc. Par ailleurs, l'enquête recense également des aides monétaires plus ponctuelles, comme le financement du permis de conduire ou l'acquisition d'un véhicule (Bunel & Francou, 2018). Enfin, des aides non monétaires, souvent qualifiées de « pratiques »³, comme les lessives ou repas offerts par les parents, sont également abordées dans le questionnaire.

Figure C2-I – Montant des aides financières régulières des parents aux jeunes adultes



Note : les montants sont arrondis à la dizaine.

Note de lecture : parmi l'ensemble des jeunes, les non-cohabitants reçoivent en moyenne 280 euros d'aides financières régulières des parents, parmi ces aides ils reçoivent 130 euros d'un versement monétaire non affecté à une dépense.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France dont les deux parents sont vivants.

Parmi toutes les aides proposées dans l'ENRJ, nous avons retenu exclusivement les versements monétaires réguliers comme variable à expliquer. Il s'agit d'environ la moitié des aides financières reçues pour les cohabitants et d'un peu moins de la moitié pour les non-cohabitants (figure C2-I). Ces versements réguliers sont en effet, parmi les aides déclarées, ceux dont on peut penser qu'ils sont le moins tributaires de la qualité ou de l'intensité des relations entretenues dans la famille. Les autres aides monétaires, plus ponctuelles, sont au contraire souvent conditionnées par une bonne entente familiale, les parents finançant au coup par coup des dépenses pour faire plaisir ou donner un « coup de pouce » à leur enfant (Charles *et al.*, 2019).

Traitement de l'aide après une séparation : comment décomposer ?

³ C'est pourquoi elles sont souvent regroupées dans ce qui relève de l'intensité pratique des relations familiales (définie dans l'introduction de l'article).

Argent et sentiments.

Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*

Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret

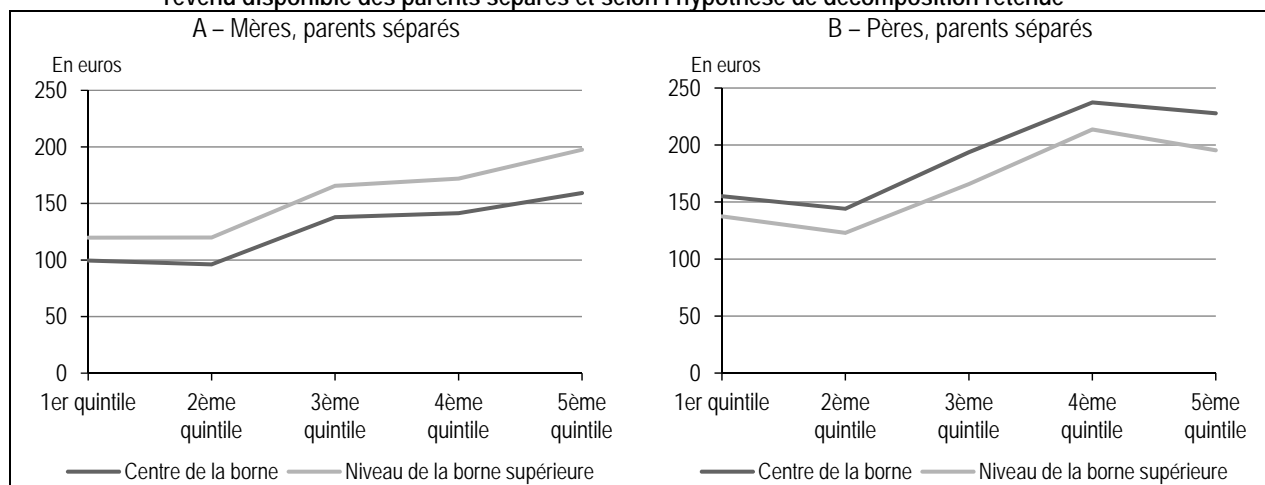
Compléments en ligne / Online complements

L'ENRJ permet de distinguer après une séparation parentale l'aide reçue de la mère de l'aide reçue du père. Cette décomposition nécessite toutefois des hypothèses dans la mesure où les jeunes étaient interrogés sur la part provenant de la mère dans le montant déclaré et cette part était recueillie en tranches : « rien », « moins du quart », « du quart à la moitié », « entre la moitié et les trois quarts », « tout ou presque ». Quand la mère ne donne « rien », le montant de son aide est toujours égal à 0, tandis que l'aide du père correspond à l'ensemble des versements monétaires. Si la mère donne « tout ou presque », alors l'aide la mère est égale à la totalité du versement monétaire, tandis que le père ne participe pas. On sous-estime peut-être ici la participation des pères.

En dehors de ces deux modalités spécifiques nous avons retenu deux possibilités mais d'autres seraient possibles :
- se situer à la borne supérieure (25 %, 50 % ou 75 %) ;
- ou être au milieu de la borne (12.5 %, 37.5 % ou 62.5 %).

Nous présentons dans l'article la première des alternatives. Toutefois, notons que cette hypothèse n'est pas sans conséquence sur le pourcentage de jeunes aidés par un parent séparé et le montant de l'aide versée. Cela sous-estime l'aide des pères comme nous l'expliquons ci-dessus et tend à augmenter le montant d'aide versé par la mère, tandis que les versements monétaires moyens des pères diminuent d'environ 20 à 30 euros (figure C2-II).

Figure C2-II – Montant mensuel moyen versé aux jeunes bénéficiant d'un versement monétaire selon les quintiles de revenu disponible des parents séparés et selon l'hypothèse de décomposition retenue



Lecture : le versement moyen des mères séparés les plus modestes (les 20 % des revenus disponibles les plus faibles) est de 120 euros selon l'hypothèse retenue dans l'article (borne supérieure), tandis qu'il est de 100 euros selon l'hypothèse alternative du centre de la borne.

Source et champ : DR-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France dont les parents sont vivants et séparés.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Complément en ligne C3 – Regards croisés sur les relations familiales : le point de vue des jeunes et celui de leurs parents

La dissymétrie entre les réponses des parents et celles des enfants en matière de relations familiales et de transferts monétaire est un résultat relativement ancien. À partir de l'enquête *Trois générations*, réalisée par la Cnav, Claudine Attias-Donfut faisait déjà état de cette dissymétrie (Attias-Donfut, 1995). À partir de l'ENRJ et concernant les transferts monétaires réguliers, Grobon (2018) propose une mesure de cette dissymétrie. À champ comparable, pour toutes les aides régulières observées annuellement ici, les jeunes déclarent un montant moyen de 3 500 euros et les parents 4 250 euros, soit un écart de 20 %. Si l'on se restreint aux versements monétaires mensuels, notre variable d'intérêt, sur un champ comparable, c'est-à-dire celui des jeunes dont les deux parents ont répondu au questionnaire, le montant déclaré par les parents est en moyenne 27 % plus élevé que celui déclaré par les jeunes. Cette différence étant d'ailleurs supérieure pour les parents séparés (+37 %) traduisant sans doute la difficulté pour les jeunes d'identifier simultanément le montant de l'aide reçue des deux parents.

En matière de relation jeunes-parents, il semble qu'il y ait une assez forte congruence entre l'appréciation donnée par le jeune et celle donnée par ses parents. En effet, en ce qui concerne la qualité de la relation (mesurée par la question sur la non conflictualité des relations aux parents comme aux enfants), dans respectivement 79 % et 77 % des cas, les enfants ont évalué de la même manière que leurs parents la qualité de la relation (tableau C3-I – A et B, il s'agit ici de la somme des nombres dans la diagonale des tableaux). 10 % des pères et des mères se sont montrés plus positifs que leurs enfants sur la qualité de leur relation (nombres au-dessus de la diagonale) et respectivement 12 % et 11 % plus négatifs (nombres en-dessous de la diagonale).

Par rapport aux parents qui vivent ensemble, les parents séparés ont tendance toutefois à sous-évaluer davantage les tensions dans les relations avec leur enfant : 24 % des pères et 15 % des mères séparés sous-évaluent ces tensions (tableau C3-I – C et D), quand les pourcentages sont de l'ordre de 10 % pour les pères et les mères qui vivent ensemble. Les tendances à surestimer les tensions sont plus proches entre les parents séparés et les parents vivant en couple (9 % contre 11 % chez les pères et 11 % chez les mères, qu'elles soient séparées ou en couple).

Dans cet article, nous avons choisi de retenir le point de vue des jeunes, à la fois parce que les variables relationnelles sont plus nombreuses et plus précises dans le questionnaire *jeune* que dans le questionnaire *parent* et afin de ne pas exclure les jeunes dont l'un ou les deux parents n'ont pas répondu.

Tableau C3-I – Comparaison de la relation décrite par le jeune et par ses parents

A – Description par les mères qui ont répondu au questionnaire et les jeunes adultes

	<i>Existence de tensions entre le jeune et sa mère décrites par le jeune (%)</i>				Total
	Il n'y a pas de problème particulier	Il y a de temps en temps des tensions	Il y a souvent des tensions	Vous n'avez plus de relations avec votre mère	
<i>Existence de tensions entre le jeune et sa mère décrites par la mère (%)</i>					
Il n'y a pas de problème particulier	70	9	0	0	79
Il y a de temps en temps des tensions	9	8	1	0	19
Il y a souvent des tensions	1	1	1	0	2
Vous n'avez plus de relations avec votre enfant	0	0	0	0	0
Total	80	18	2	0	100

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

B – Description par les pères qui ont répondu au questionnaire et les jeunes adultes

	<i>Existence de tensions entre le jeune et son père décrites par le jeune (%)</i>				
	Il n'y a pas de problème particulier	Il y a de temps en temps des tensions	Il y a souvent des tensions	Vous n'avez plus de relations avec votre père	Total
<i>Existence de tensions entre le jeune et son père décrites par le père (%)</i>					
Il n'y a pas de problème particulier	70	8	1	0	79
Il y a de temps en temps des tensions	10	7	1	0	19
Il y a souvent des tensions	1	1	0	0	2
Vous n'avez plus de relations avec votre enfant	0	0	0	0	0
Total	81	16	3	0	100

C – Description par les mères séparées qui ont répondu au questionnaire et les jeunes adultes

	<i>Existence de tensions entre le jeune et sa mère décrites par le jeune (%)</i>				
	Il n'y a pas de problème particulier	Il y a de temps en temps des tensions	Il y a souvent des tensions	Vous n'avez plus de relations avec votre mère	Total
<i>Existence de tensions entre le jeune et sa mère décrites par la mère (%)</i>					
Il n'y a pas de problème particulier	63	11	3	0	77
Il y a de temps en temps des tensions	8	9	2	0	19
Il y a souvent des tensions	1	2	1	0	3
Vous n'avez plus de relations avec votre enfant	0	0	0	1	1
Total	72	21	5	2	100

D – Description par les pères séparés qui ont répondu au questionnaire et les jeunes adultes

	<i>Existence de tensions entre le jeune et son père décrites par le jeune (%)</i>				
	Il n'y a pas de problème particulier	Il y a de temps en temps des tensions	Il y a souvent des tensions	Vous n'avez plus de relations avec votre père	Total
<i>Existence de tensions entre le jeune et son père décrites par le père (%)</i>					
Il n'y a pas de problème particulier	60	15	5	1	81
Il y a de temps en temps des tensions	7	4	2	1	14
Il y a souvent des tensions	1	1	0	0	1
Vous n'avez plus de relations avec votre enfant	0	0	0	2	3
Total	68	19	8	5	100

Lecture : 63 % des jeunes adultes et des mères séparées déclarent conjointement qu'il n'y a pas de problème particulier dans leur relation.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France dont au moins un parent a répondu au questionnaire.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Complément en ligne C4 – Les estimations économétriques de l'aide

Plusieurs types de modèles économétriques sont mobilisés dans cet article, afin d'expliquer les motivations de l'aide et s'adapter le mieux possible aux comportements des familles. En effet, le choix premier de la famille se porte sur le fait d'aider ses enfants (ou non) ; dans un second temps, le montant est déterminé. Ce raisonnement en deux temps (et non deux étapes) est habituel dans les études sur les transferts depuis Altonji *et al.* (1996) et généralement dans les travaux français de François-Charles Wolff (Barnet-Verzat & Wolff, 2001 ; Wolff, 2012).

La probabilité de recevoir une aide monétaire régulière est ainsi d'abord estimée à partir d'un modèle *probit dichotomique*. L'équation (1) décrit la relation entre la variable latente A_i , qui indique que le jeune i a reçu un versement monétaire de ses parents, et un ensemble de variables explicatives rassemblées dans le vecteur X_i avec α le vecteur des coefficients associés et ε_i le résidu :

$$A_i^* = \alpha X_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Pour analyser les montants d'aide versée, des modèles *tobit* ont été estimés pour tenir compte des jeunes ne recevant aucune aide. Le modèle tient compte du fait que la variable d'intérêt n'est observée que pour certains individus. Il prend la forme suivante :

$$MV_i^* = \beta X_i + u_i, \quad \begin{cases} MV_i = MV_i^* \text{ et } A_i = 1 & \text{si } MV_i^* > 0 \\ A_i = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

MV_i^* est ici une variable latente qui indique le montant du versement monétaire versé au jeune adulte par ses parents. Ce montant n'est observé que si $A_i = 1$, c'est-à-dire que si le jeune adulte reçoit une aide. La variable d'intérêt est ici la variable de sélection. De ce modèle le résidu suit une loi normale de moyenne nulle et d'écart-type σ^2 .

Plusieurs modèles emboîtés sont proposés dans le tableau C4-I.

Tableau C4-I – Estimations économétriques de l'aide

	Ensemble des jeunes				Non-cohabitants				
	Probabilité de bénéficier d'un versement financier régulier des parents (PROBIT)	Montant des aides financières régulières versées par les parents (TOBIT - var-log)			Probabilité de bénéficier d'un versement financier régulier des parents (PROBIT)	Montant des aides financières régulières versées par les parents (TOBIT - var-log)			
		Modèle 1	Modèle 2 (a)	Modèle 2 (b)		Modèle 2 (c)	Modèle 3	Modèle 4 (a)	Modèle 4 (b)
Caractéristiques du jeune adulte									
<i>Statut de cohabitation</i>									
Cohabitant	réf.	réf.	réf.	réf.					
Non-cohabitant	0.19***	150.88***	132.75***	131.39***					
<i>Sexe</i>									
Femme	0.11**	-5.08 ns	2.30 ns	3.39 ns	-0.01 ns	-1.37 ns	11.44 ns	17.19 ns	14.88 ns
Homme	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
<i>Tranche d'âge</i>									
18-20 ans	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

21-22 ans	-0.16***	87.80***	76.61***	75.54***	-0.20**	112.88***	93.73***	78.60	76.10***
23-24 ans	-0.52***	96.37***	62.16***	61.06***	-0.69***	93.39***	38.43**	29.36 ns	25.73 ns
<i>Statut d'activité</i>									
Études	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Emploi	-1.30***	-68.38***	-47.75***	-47.52***	-1.26***	-139.34***	-92.62***	-83.86***	-90.72***
Chômage ou inactivité	-0.51***	-34.40***	-1.16 ns	3.02 ns	-0.49***	-57.29*	-23.23 ns	-13.49 ns	-16.81 ns
<i>Couple</i>									
Oui (vivant ensemble ou non)	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Non	0.04 ns	20.12**	13.93 ns	16.03*	0.22***	21.83 ns	5.19 ns	8.04 ns	10.88 ns
<i>Taille de l'unité urbaine dans laquelle vit le jeune</i>									
Zone rurale	0.07 ns	-8.86 ns	-9.90 ns	-9.51 ns	0.29***	-11.95 ns	-9.72 ns	-3.34 ns	-3.67 ns
Petites villes (2 000 à 20 000 hab.)	0.00 ns	6.97 ns	4.68 ns	6.98 ns	0.13 ns	11.14 ns	12.64 ns	21.57 ns	20.85 ns
Villes moyennes (20 000 à 100 000 hab.)	-0.08 ns	-7.39 ns	-14.82 ns	-13.06 ns	-0.03 ns	17.49 ns	5.79 ns	11.82 ns	11.99 ns
Grandes et très grandes villes (100 000 à 1 000 000 hab.)	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Paris et son agglomération	0.06 ns	28.32**	22.13*	22.13*	0.05 ns	26.61 ns	16.17 ns	10.40 ns	9.14 ns
<i>Montant des ressources hors aide parentale (en log)</i>	0.00 ns	-0.10ns	0.66 ns	0.81 ns	0.00 ns	-5.04 ns	-5.18 ns	-5.86 ns	-4.99 ns
Caractéristiques des parents et de la famille									
<i>Catégorie sociale du père</i>									
Cadre	0.40***		21.87*	24.30**	0.56***		21.23 ns	22.75 ns	23.89 ns
Profession intermédiaire	0.08 ns		16.34 ns	18.78*	0.25***		9.80 ns	17.06 ns	19.26 ns
Agriculteur	0.21***		33.15***	33.87***	0.41***		43.03*	43.31*	41.40*
Ouvrier ou employé	réf.		réf.	réf.	réf.		réf.	réf.	réf.
<i>Diplôme de la mère</i>									
Pas d'études ou niveau inférieur au baccalauréat (BEPC / CAP / BEP)	réf.		réf.	réf.	réf.		réf.	réf.	réf.
Baccalauréat	0.19***		22.52**	20.76*	0.28***		49.56***	47.07***	47.55***
Bac + 2	0.40***		21.75*	20.58*	0.34***		51.67***	45.32***	44.91**
Bac + 3 et supérieur	0.55***		55.97***	55.35***	0.64***		94.83***	88.37***	87.00***
<i>Montant des ressources parentales (en log)</i>	0.25***		34.87***	35.56***	0.26***		57.98***	61.13***	60.15***
<i>Statut matrimonial</i>									
Parents en couple	réf.		réf.	réf.	réf.		réf.	réf.	réf.
Parents séparés ou divorcés	0.21***		29.05***	39.90***	0.46***		53.34***	70.69***	68.56***
<i>Taille de la fratrie</i>									

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Aucun frère ou sœur	0.14 ns		-10.05 ns	-9.95 ns	0.20 ns		17.56 ns	22.03 ns	19.29 ns
Un frère et sœur	réf.		réf.	réf.	réf.		réf.	réf.	réf.
Deux frères et sœurs	-0.09 ns		-18.90**	-18.72*	-0.12 ns		-44.67***	-42.81***	-45.04***
Trois frères et sœurs et plus	-0.18***		-17.50 ns	-18.23*	-0.54***		-43.73**	-39.10**	-41.12**
Intensité et qualité des relations									
Qualité de la relation...									
<i>... mesurée par le caractère non conflictuel de la relation</i>									
Il n'y a pas de problème particulier	réf.			réf.	réf.			réf.	réf.
Il y a de temps en temps des tensions	0.05 ns			-11.47 ns	-0.02 ns			-15.19 ns	-12.67 ns
Il y a souvent des tensions	-0.47*			14.53 ns	0.05 ns			60.73 ns	54.15 ns
<i>... mesurée par la qualité ressentie de la relation (échelle de 0 à 10)</i>									
	0.02 ns			7.04**	0.04 ns			13.83***	13.92***
Intensité de la relation (pour les non-cohabitants)...									
<i>... mesurée par les contacts physiques⁽¹⁾</i>									
Contact quotidien					-0.34***			-22.39 ns	-23.98 ns
Contact régulier					réf.			réf.	réf.
Contact occasionnel					0.13 ns			21.05 ns	6.155 ns
Contact ponctuel					0.26*			72.37***	41.987*
Contact rare					0.35 ns			62.92 ns	34.008 ns
<i>... mesurée par les contacts médiatiques</i>									
Tous les jours					réf.			réf.	réf.
Une à plusieurs fois					-0.33***			0.00 ns	-0.32 ns
Une à plusieurs fois					-0.13 ns			-14.48 ns	-17.19 ns
Une à plusieurs fois					-0.48 ns			-113.3 ns	-110.27 ns
Indicatrice de service rendu par les parents (lessive, garde d'enfants, etc.)					0.00 ns				-39.42**
Constante	-2.98***	-2.98***	-318.45***	-389.34***	-3.15***	273.96***	-405.36***	-573.7***	-536.488***

(1) le parent avec lequel le jeune a le plus de contacts physiques.

Note : * le coefficient est significatif au seuil de 10 % ; ** au seuil de 5 % ; *** au seuil de 1 %.

Lecture : Pour l'ensemble des jeunes, le fait d'être en emploi plutôt qu'en études diminue la probabilité de recevoir un versement monétaire de ses parents. Par rapport aux jeunes en études les montants versés, quand le jeune bénéficie d'une aide, sont de 70 à 50 euros inférieurs (cf. modèles 2 [a, b, c]). Cette estimation tient compte du fait qu'une partie des jeunes ne reçoivent pas de versements financiers réguliers.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014, jeunes de 18 à 24 ans dont les deux parents sont en vie résidant en France (ensemble des jeunes dans le tableau) ; et jeunes de 18 à 24 ans dont les deux parents sont en vie et non-cohabitants (colonne non-cohabitants).

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Complément en ligne C5 – Les estimations économétriques complémentaires sur les parents séparés

Tableau C5-I – Probabilité de bénéficier d'un versement monétaire régulier (Probit) et régressions expliquant le montant de cette aide (Tobit) en distinguant les effets des relations avec les pères et les mères

	Probabilité de bénéficier d'un versement financier régulier des parents (Probit)				Montant des aides financières régulières versées par les parents (Tobit)			
	En couple		Séparés		En couple		Séparés	
	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père
Modèle 1 - Ensemble des jeunes								
Qualité de la relation... ... mesurée par le caractère non conflictuel de la relation								
Il n'y a pas de problème particulier	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Il y a de temps en temps des tensions	0.16**	ns	ns	ns	30**	ns	ns	ns
Il y a souvent des tensions	-0.32*	ns	-0.72***	ns	ns	ns	-122***	ns
Vous n'avez plus de relations avec vos parents (votre père/mère)	ns	ns	-1.74***	-0.4**	ns	ns	-322***	-84**
... mesurée par la qualité ressentie de la relation								
	ns	ns	ns	0.07***	8*	ns	ns	14***
Modèle 2 - Non-cohabitants								
Qualité de la relation... ... mesurée par le caractère non conflictuel de la relation								
Il n'y a pas de problème particulier	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Il y a de temps en temps des tensions	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	55*
Il y a souvent des tensions	-1.06***	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Vous n'avez plus de relations avec vos parents (votre père/mère)	ns	ns	-2.03***	-0,88**	ns	ns	-370***	-172***
... mesurée par la qualité ressentie de la relation								
	ns	ns	ns	0.07*	ns	ns	ns	14**
Intensité de la relation (pour les non-cohabitants)... ... mesurée par les contacts médiatiques								
Tous les jours	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Une ou plusieurs fois par semaine	ns	ns	-0.41***	ns	ns	ns	-60**	ns
Une ou plusieurs fois par mois	ns	ns	-0.63***	-0.63***	90***	ns	-133***	-90**
Une ou plusieurs fois par an	ns	ns	ns	-1.09***	ns	ns	ns	-213***

Note : *** signifie une significativité au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. Les paramètres présentés sont issus de l'estimation d'un modèle probit et tobit. Les paramètres associés aux variables de contrôle n'ont pas été reportés. Les variables de contrôle introduites sont identiques à celles des modèles précédents (voir tableau 3 dans l'article), hormis qu'elles intègrent les informations spécifiques du parent concerné (revenu, diplôme, catégorie sociale, relations, etc.). La variable d'intérêt est différente pour les parents séparés : elle correspond au versement monétaire du parent.

Lecture : le fait d'avoir des tensions avec sa mère quel que soit la situation familiale des parents diminue la probabilité de recevoir un versement monétaire des parents ou de la mère. Par rapport aux jeunes qui ne déclarent pas de tension, le montant versé est de 122 euros inférieur.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France entière dont les deux parents sont en vie.

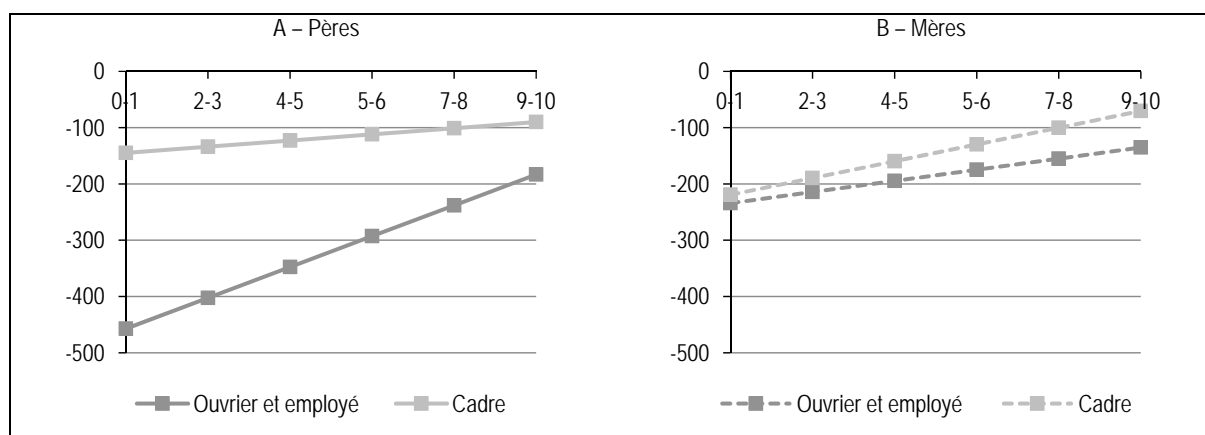
Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Tableau C5-II – Probabilité de bénéficier d'un versement monétaire régulier (Probit) et régression expliquant le montant de cette aide (Tobit) en distinguant les effets des relations avec les pères et les mères – effets croisés selon les origines sociales et la mesure de la qualité de la relation

	Type de modèle	En couple		Séparés	
		Mère	Père	Mère	Père
Ouvrier/ouvrière et employé/employée	Probit	-0.01	0.03	0.05	0.12***
	Tobit	2.16	2.07	9.89	27.40***
Cadre	Probit	-0.02	0.04	0.02	0.05
	Tobit	0.86	8.28	14.88	5.48
Profession intermédiaire	Probit	0.08	0.04	-0.01	0.012
	Tobit	21.77**	5.76	3.83	4.14
Agriculteur	Probit	-0.05	0.04	-0.11	0.08
	Tobit	-8.60	8.97	-20.84	19.18

Note : *** signifie une significativité au seuil de 1 %, ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. Les paramètres présentés sont issus de l'estimation d'un modèle probit et tobit. Les paramètres associés aux variables de contrôle n'ont pas été reportés. Les variables de contrôle introduites sont identiques à celles des modèles précédents (tableau 3 dans l'article), hormis qu'elles intègrent les informations spécifiques du parent concerné (revenu, diplôme, catégorie sociale, relations, etc.). La variable d'intérêt est différente pour les parents séparés : elle correspond au versement monétaire du parent.
 Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France entière dont les deux parents sont en vie.

Figure C5-I – Effets marginaux moyens du montant d'aide reçu selon l'origine sociale des parents et la qualité de la relation (effets croisés), cas de parents séparés



Note : les paramètres présentés sont issus de l'estimation d'un modèle probit et tobit. Les paramètres associés aux variables de contrôle n'ont pas été reportés. Les variables de contrôle introduites sont identiques à celles des modèles précédents (tableau 3 dans l'article), hormis qu'elles intègrent les informations spécifiques du parent concerné (revenu, diplôme, catégorie sociale, relations, etc.). La variable d'intérêt est différente pour les parents séparés : elle correspond au versement monétaire du parent. Les estimations non significativement différentes selon la catégorie sociale sont en pointillés.

Lecture : l'abscisse du graphique décrit la qualité de la relation, l'ordonnée le montant prêté de versement monétaire. Pour lire ce graphique il faut se reporter aux estimations du versement monétaire des parents selon la catégorie sociale. L'effet ici est l'effet supplémentaire lié à l'introduction d'une variable sur la qualité de la relation. Globalement, les versements estimés diminuent mais moins concernant les cadres. Ensuite, il est intéressant d'analyser la pente de la droite. Plus celle-ci est importante et plus la qualité de la relation détermine les versements.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France dont les parents sont séparés et en vie.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
 Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

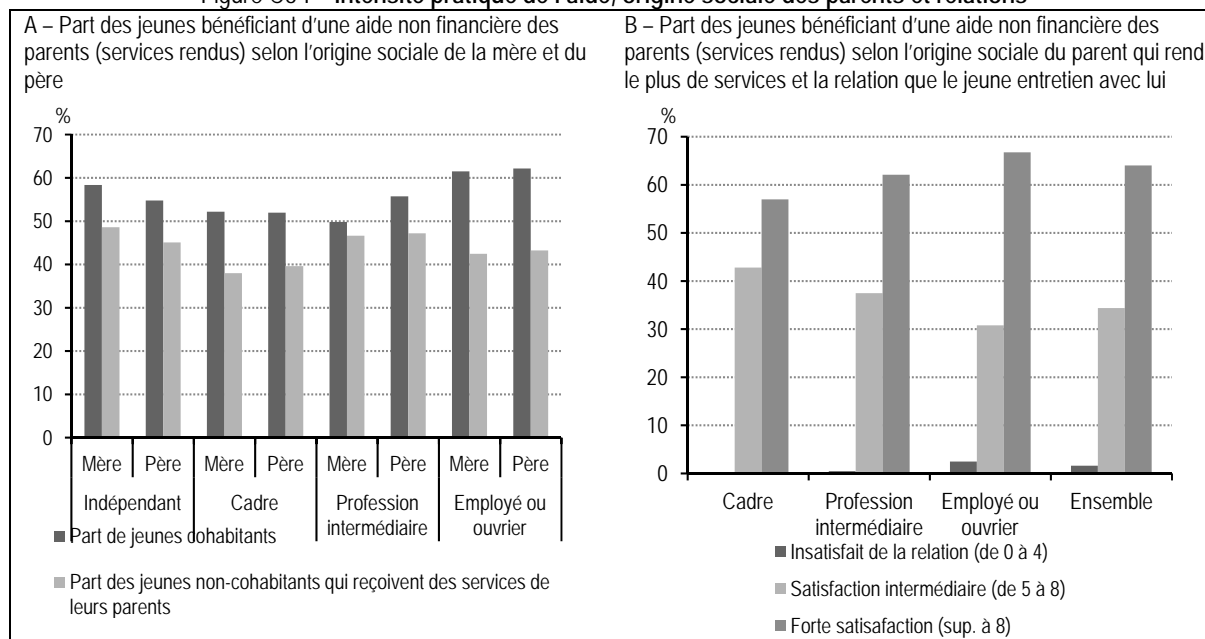
Complément en ligne C6 – L'intensité pratique de l'aide parentale : une compensation des aides financières aussi en lien avec la qualité de la relation

Si tous les parents ne sont pas en mesure d'aider financièrement leurs enfants, ce n'est pas pour autant qu'ils ne les aident pas (Paugam & Zoyem, 1997). Outre la cohabitation au domicile parental, forme d'intensité pratique qui réduit, comme on l'a vu, la probabilité et le montant des versements monétaires réguliers des parents, d'autres services étaient mesurés dans l'enquête ENRJ. En particulier, il était demandé aux jeunes si leurs parents leur rendaient les services suivants (avec plusieurs réponses autorisées) : « Vous faites la plupart de vos lessives chez eux » ; « Ils viennent régulièrement faire le ménage chez vous » ; « Ils s'occupent de votre animal domestique » ; « Chaque semaine vous prenez plusieurs repas chez eux » ; « Chaque semaine vous prenez plusieurs repas chez eux ».

Même si les modalités de réponse ne permettent pas de graduer, voire de quantifier la fréquence des ces formes d'aide non monétaire, cela permet néanmoins de distinguer différentes intensités pratiques de l'aide parentale dont bénéficient les jeunes adultes. Une première analyse « à plat » des modalités de réponses montre la variabilité de la fréquence des aides selon leur nature. Ainsi, 2 % des jeunes non-cohabitants ont des parents qui viennent faire le ménage chez eux, 5 % bénéficient d'une garde d'enfants, 11 % d'une garde pour leurs animaux domestiques. Les services les plus fréquemment rendus par les parents étant la lessive (48 %) et le repas (39 %). Parmi les non-cohabitants, 39 % des jeunes ne bénéficient d'aucun service de leurs parents.

Ainsi mesurée, l'intensité pratique varie en fonction de la catégorie sociale des parents. Les ouvriers et les employés sont ceux qui dispensent le plus fréquemment ce type de service à leur enfant (42 % contre 38 % selon la catégorie sociale des mères – figure C6-I). Cette aide non monétaire apparaît particulièrement tributaire de la nature de la relation entre parents et enfants, puisque 67 % des jeunes non-cohabitants, enfants d'ouvriers et d'employés, pour lesquels la satisfaction de la relation est forte reçoivent une aide pratique de leurs parents tandis qu'ils ne sont qu'un peu plus de 30 % lorsque la satisfaction est moyenne – à origine sociale donnée.

Figure C6-I – Intensité pratique de l'aide, origine sociale des parents et relations



Lecture : 42 % des jeunes non-cohabitants dont la mère est employée ou ouvrière bénéficie de service régulier de leurs parents. Ils sont par ailleurs 61 % à toujours cohabiter avec leurs parents. Enfin, si la satisfaction de la relation est importante, ils perçoivent dans presque 7 cas sur 10 des aides en nature. Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes* 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France et dont les deux parents sont en vie pour la part des jeunes cohabitants ; jeunes de 18 à 24 ans non-cohabitants résidant en France et dont les deux parents sont en vie pour les autres variables.

Argent et sentiments.
Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes*
Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret
Compléments en ligne / Online complements

Références des compléments en ligne

Altonji, J. G., Hayashi, F. & Kotlikoff, L. J. (1996). The Effects of Income and Wealth on Time and Money Transfers Between Parents and Children. *NBER Working Paper*, N° 5522. <https://doi.org/10.3386/w5522>

Attias-Donfut, C. (1995). Le double circuit des transmissions. In : Attias-Donfut, C. (Ed.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*. Paris : Nathan.

Barnet-Verzat, C. & Wolff, F.-C. (2001). L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière. *Économie et Statistique*, 343, 51–72. <https://doi.org/10.3406/estat.2001.7461>

Blanpain, N. (2008). Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte ? *Études et Résultats* N 668.
<http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/12572>

Bunel, C. & Francou, Q. (2018). Les aides parentales sources d'inégalités d'accès au permis de conduire. Injep, *Analyses et synthèses* N°12. <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/77338>

Castell, L. & Grobon, S. (2020). Inégalités de niveau de vie entre jeunes adultes – Une approche individualisée. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, ce numéro.

Charles, N., Le Pape, M.-C., Portela, M & Tenret, E. (2019). Soutenir le jeune et son projet : les logiques éducatives parentales à l'épreuve de l'insertion professionnelle. *Revue française des affaires sociales*, 2, 121–144.
<https://doi.org/10.3917/rfas.192.0119>

FAVEC-UNAF (2011). Parole aux orphelins. Une enquête... pour les aider à sortir du silence. *Rapport d'étude FAVEC-UNAF*.
<https://www.unaf.fr/spip.php?article13105>

Grobon, S. (2018). Combien coûte un jeune adulte à ses parents ? *Insee Références – Les Revenu et patrimoine des ménages*, pp. 65–80. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3559099?sommaire=3549502>

Grobon, S., Missegue, N. & Thouilleux, C. (2018). L'estimation du revenu disponible des parents dans l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes adultes (ENRJ 2014). DREES, *Document de travail, Série sources et méthodes* N° 66.
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/documents-de-travail/serie-sources-et-methodes/article/l-estimation-du-revenu-disponible-des-parents-dans-l-enquete-nationale-sur-les>

Paugam S. & Zoyem J.-P. (1997). Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité. *Économie et Statistique*, 308-309-310, 187–210. <https://doi.org/10.3406/estat.1998.2598>

Silverstein, M. & Bengtson, V. L. (1997). Intergenerational solidarity and the structure of adult-child parent relations in American society. *American Journal of Sociology*, 103(2), 429–460. <https://doi.org/10.1086/231213>

Wolff, F.-C. (2012). Les parents sont-ils vraiment si peu altruistes ? *Revue économique*, 63(2), 315–337.
<https://doi.org/10.3917/reco.632.0315>